

**SERVICE CONSULAIRE
AMBASSADE DE MADAGASCAR
04 avenue Raphaël
75016 PARIS**

CERTIFICATION PERMIS DE CONDUIRE

Pièces à fournir :

- Certificat d'Authenticité du Permis de Conduire original daté moins de trois mois délivré par le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation à Anosy (Division des Permis de Conduire)
- Photocopie du Permis de Conduire.
- Droit consulaire : 5 euros

Horaires : du lundi au vendredi

- Dépôt de dossier : de 9h à 13h30
- Retrait de dossier : de 10h à 13h30

Pour nous contacter :

Email : infoambamadparis@yahoo.fr
passport.ambamad@yahoo.fr
Téléphone : 06 68 95 67 34